

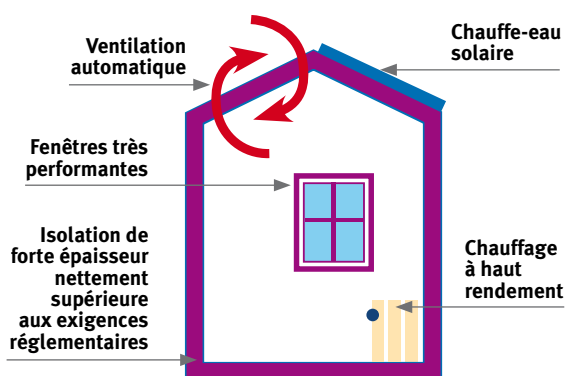
Cette fiche-conseils est destinée aux acteurs de l'habitat ayant construit ou rénové un bâtiment au standard bâtiment économe en énergie. Ils doivent l'adapter aux caractéristiques de leurs logements avant de la diffuser aux locataires.

(4 fois moins)
d'énergie

Quelques conseils pour bien profiter des avantages de votre logement économe en énergie

Pourquoi avoir réalisé un tel logement ?

→ Nous sommes menacés par le réchauffement climatique. Si nous ne faisons rien, la température à la fin du siècle pourrait augmenter de 5°C. Une telle hausse de température ne s'est jamais produite depuis 700 000 ans. Pour éviter cette évolution du climat et ses graves conséquences, nous devons réduire massivement les rejets de certains gaz comme les gaz de combustion des chaudières ou des voitures. Pour cela, il faut construire ou rénover des logements qui consomment **4 fois moins d'énergie** qu'à présent. **Votre logement est un des premiers en France à satisfaire cet objectif!** Mais un logement c'est un peu comme une voiture : pour qu'il soit très efficace, voici quelques conseils pour profiter de ses avantages et le conduire au mieux tout au long de l'année.



Les + de votre logement

Les conseils pour dépenser peu d'énergie en hiver

→ En premier lieu, **la température en hiver doit être de 19 °C, pas plus.** C'est la loi et la très bonne isolation du bâtiment et la qualité des fenêtres permettent un bon confort à 19 °C. C'est important de respecter cette température parce que, pour chaque degré de plus dans votre logement, votre consommation de chauffage et donc l'émission de gaz favorisant le changement climatique, augmentent de 15 % !

→ Pour régler la température **vous disposez dans de votre logement d'un thermostat d'ambiance** qui permet de programmer un abaissement de 1,5 à 2° C pendant la nuit ou vos absences quotidiennes, voire plus pendant vos absences prolongées (plusieurs jours). La température de chaque pièce peut aussi être modulée grâce au robinet thermostatique présent sur chaque radiateur.



→ **La ventilation** de votre logement procède par soufflage d'air neuf dans les chambres et le séjour, et par extraction dans la cuisine, les WC et la salle de bains. Il n'y a aucune prise d'air directement sur l'extérieur mais seulement par l'intermédiaire du système de ventilation qui récupère la chaleur de l'air vicié et la transfère à l'air neuf. Votre logement est ainsi beaucoup plus confortable : plus de courant d'air froid au-dessus de la tête, et plus de bruit de la rue. Plus de nécessité d'aérer en amont les fenêtres. Si toutefois vous ouvrez la fenêtre en hiver, ne dépassez pas une durée de 15 minutes. Au-delà vous pourriez refroidir fortement votre logement.

→ **N'occultez jamais les bouches de soufflage ou de reprise d'air.** Il n'y aurait plus de renouvellement d'air dans votre logement (ce qui pourrait être dangereux pour votre santé et dégrader le bâtiment).

→ La journée, si vous vous absentez, **laissez ouverts les volets côté Sud** afin de profiter des apports de chauffage gratuits du soleil.

Les conseils pour vivre confortablement en été

En été il faut prendre garde de ne pas faire entrer de la chaleur dans le logement. Pour cela il faut impérativement :

- Ouvrir vos fenêtres en grand les nuits d'été pour évacuer la chaleur emmagasinée dans le logement en cours de journée et profiter de la fraîcheur nocturne.
- Ne jamais ouvrir les fenêtres après dix heures du matin et jusqu'à 20 h parce qu'il fait plus chaud dehors et que vous allez réchauffer le logement.
- Fermer les volets du matin au soir pour éviter que le soleil ne pénètre.
- Éviter de faire des plats qui cuisent longtemps, car cela va apporter beaucoup de chaleur dans le logement.
- Arrêter et débrancher tous les appareils électriques dont vous n'avez pas besoin car, même à l'arrêt, ils peuvent consommer de l'électricité (veille) et chauffer le logement.
- Utiliser plutôt de courtes douches que des bains, cela apportera moins de chaleur au logement.

Les conseils pour économiser l'eau chaude sanitaire

L'eau chaude sanitaire doit être économisée à tout prix car c'est une consommation d'énergie presque aussi importante que votre chauffage ! Pour cela, votre installation comporte des dispositifs permettant de réduire les débits d'eau tout en satisfaisant vos besoins, ainsi que des capteurs solaires qui récupèrent la chaleur du soleil. Mais vous devrez également :

- Ne jamais faire couler l'eau en permanence, par exemple pour rincer la vaisselle, vous laver les dents ou les mains, ou pour vous raser. Arrêtez l'écoulement dès l'usage fini. Les puisages doivent être courts.
- Régler la température d'eau au mitigeur pour avoir la température minimum compatible avec votre besoin. Laisser couler de l'eau très chaude, c'est gaspiller énormément d'énergie.
- Préférer les douches aux bains, beaucoup moins consommatrices (et réduire le temps de celles-ci au minimum).
- Faire avec de l'eau froide tout ce qui ne nécessite pas d'utiliser l'eau chaude !
- Lorsque vous n'avez pas vraiment besoin d'eau chaude, ne tournez pas le mitigeur à gauche pour faire venir l'eau chaude. Même si celle-ci n'est pas arrivée jusqu'à vous, elle a pourtant été puisée dans le ballon et elle est perdue.
- Un lave-vaisselle est un très gros économiseur d'eau. Pensez-y si vous en avez l'occasion !



Les conseils pour dépenser peu d'électricité

Dans votre logement, votre consommation électrodomestique va vous coûter deux ou trois fois plus cher que votre chauffage ! Pensez aussi à économiser l'électricité, ce qui vous permettra également d'avoir moins chaud en été. Pour cela, il faut :

- Équiper votre logement d'ampoules fluocompactes (basse consommation). Vous diviserez par 4 votre consommation d'éclairage. N'utilisez jamais d'éclairage halogène, même en basse tension. Éteignez les lumières dans les pièces inoccupées.
- Acheter des appareils électriques de la classe énergétique A (ou A+ / A++).
- Supprimer l'alimentation de tous les appareils que vous n'utilisez pas. S'ils sont en veille, ils consomment. Placez-les sur des barrettes de multiprises munies d'un interrupteur permettant d'arrêter l'alimentation.



ECONOMISER D'ÉNERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE

→ Si vous avez besoin d'un conseil sur l'énergie dans votre logement, contactez-le :

→ N° Vert 0800 60 60 44 (appel gratuit)

Fiche réalisée en partenariat avec le bureau d'études Enertech et l'Agence Locale de la Maîtrise de l'Énergie (ALME) pour les rénovations basse énergie du quartier Franklin à Mulhouse
ALME 40 rue Marc Seguin 68060 Mulhouse CEDEX - Tél. 03 89 32 76 96 info@alme-mulhouse.fr
Fichier source disponible sur simple demande au 03 88 15 67 61

énergivie est un programme d'actions innovatrices initié par la Région Alsace pour développer l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en Alsace, avec l'ADEME et l'Union européenne.

